

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LIGUE GRAND EST DE COURSE D'ORIENTATION (LGECO)

Date: samedi 23 février 2019 14h30 à 17h30

Lieu : Maison Régionale des Sports à TOMBLAINE

Représentants des comités départementaux et des clubs :

Présents(es) :

Comité départemental 51 : Théotime FROGNET
Comité départemental 54 : Jean-Marie FATH
Comité départemental 57 : Céline LEMERCIER
Comité départemental 67 : Claude VOGT
Comité départemental 68 : Gilles BAGUEREY
Comité départemental 88 : Blandine LECLERE

5101 - Epernay Nature et Sport : Bernadette DUMONT-GOSSET
5116 - Animation Sillery Animation : Nathalie BOUCHE - Gerard BOUCHE - Sylvain BLUM
5402 - Scapa Nancy Orientation : Nelly DEVILLE - Benoît VERDENAL
5407 - Sports Orientation Lunéville : François GLIKSON - Lucas CHAPELOT
5413 - CO Piennes : Daniel ROLLET
5501 - SA Verdunois : Abdelkader KENANE
5702 - CSAG Metz : Jacques CORDIER
5703 - Tout Azimut Fameck : Thomas BACHEL - Clément LECUYER
6709 - Ski Club Barr : Christiane VOGT - Pierre SCHWARTZ
6803 - Club Orientation Mulhouse : Mauricette JOLY - Thierry JOLY
6804 - Club d'Orientation de Colmar : Catherine BAGUEREY
6806 - Club Orientation Buhl et Florival : Alexa PIERSON - Jean-Luc PIERSON
8807 - Loisir Orientation Sanchev : Dominique ETIENNE - Vincent MAYER
8809 - Hautes Vosges Orientation : Nils CREUSAT - François LUTHRINGER
8812 - O'Zone 88 : Jérémy VUILLEMARD
Liste d'émargement jointe

Absents(es) :

0801 - Orientation Sportives de Charleville-Mézières : pas de représentant
6701 - Club Orientation Strasbourg Europe : pas de représentant
6707 - Ass. des Sports d'Orientation du Pays d'Erstein: André HALLOUARD
6804 - Club d'Orientation de Colmar : Diane GRENEY - pas de 3^{ème} représentant

Comité directeur LGECO :

Présents(es) :

Virginie BLUM - Claudie GREVET - Coline LUTHRINGER - Chantal MAILLARD - Sylvie MARCHESIN
Marie VUILLEMARD - Yves BOEHM - Cyril JOLY - Georges MAHLER - Bernard LEMERCIER -
Mathieu LEMERCIER
Liste d'émargement jointe

Absents excusés :

Noëlle HERGEL- Franck COLIN - Vincent FREY - David MOLL

Autorités présentes :

Jean-Marc HAAS-BECKER président du CROS GRAND EST

1. Ordre du jour :

1. Ouverture assemblée générale ordinaire
2. Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 17 février 2018
3. Rapport moral du président - vote
4. Rapports d'activités – vote
5. Rapport financier – vote
6. Saison 2019 : calendrier, proposition de tarifs, cartographie, règlement sportif
7. Projets des commissions
8. Budget prévisionnel – vote
9. Contribution sur licences
10. Election des vérificateurs aux comptes et des représentants à l'assemblée générale fédérale
11. Questions diverses
12. Election du président
13. Parole aux autorités
14. Clôture assemblée générale ordinaire

2. Ouverture assemblée générale ordinaire

Mathieu LEMERCIER, président de la ligue LGECO, remercie les personnes présentes d'être venues en nombre à cette assemblée générale ordinaire et salue la présence de Jean-Marc HAAS-BECKER président du CROS GRAND EST et du journaliste de l'Est Républicain. Il excuse la représentante de la FFCO Sandrine TAISSON absente pour des raisons de santé.

Vérification du quorum :

La vérification du quorum est faite à partir de la liste des représentants et des voix en fonction du nombre de licenciés au 31 décembre 2018 (voir annexe jointe). La liste signée des représentants ayant le droit de vote est annexée au compte-rendu.

31 représentants présents sur **36** représentants possibles ce qui représente **117** voix sur **131** voix possibles.

Le quorum étant atteint, Mathieu LEMERCIER précise que la délibération peut démarrer.

Mathieu LEMERCIER fait rajouter l'élection du président à l'ordre du jour.

3. Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 17 février 2018.

Yves BOEHM a apporté deux corrections au compte-rendu :

Chapitre 6.1 « Michel EDIAR précise qu'il était prévu en 2010/2011 de mettre en place une consolidation financière entre les clubs, les ligues et la FFCO. » est remplacé par « Michel EDIAR précise qu'il était prévu en 2010/2011 de mettre en place une consolidation financière entre les comités départementaux, les ligues et la FFCO. »

« Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 19 décembre 2015 est remplacé » par « Approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 17 février 2018 »

Mathieu LEMERCIER propose le vote à main levée. Adopté à l'unanimité.
Approbation : Pour : 117 voix – abstention : 0 voix – contre : 0 voix

4. Rapport moral du président

Nous sommes à mi-mandat et les inquiétudes que j'ai partagées avec vous l'an passé à la même époque concernant ma situation personnelle se sont finalement avérées réelles. Pour le bien de la Ligue Grand Est de Course d'Orientation, j'ai donc pris la décision de démissionner de mon poste de président à l'issue de cette AG. Vous aurez donc à élire un nouveau président. J'ai annoncé cette décision au comité directeur en novembre dernier, et l'équipe a réussi à surmonter cet obstacle et sera en mesure de vous présenter une candidature pour assurer la continuité de notre activité pour la fin de l'olympiade.

Je tenais à remercier chaleureusement l'ensemble de l'équipe qui m'a accompagné durant ces 2 ans et qui a su avancer malgré mes défaillances. Le bilan d'activité que nous allons vous présenter s'avère très satisfaisant malgré les difficultés financières que notre trésorière Noëlle Hergel a exposé dans son rapport.

Situation financière

Une année ne ressemble pas à une autre... Autant l'année dernière, nous vous présentions un compte de résultat très positif, notamment grâce à un niveau de subvention plus que satisfaisant, autant 2018 nous a réservé des surprises de taille : nous avons subi une baisse de nos subventions de plus de 50 %, équivalent à environ 15 000 € ! J'avoue que je ne m'attendais pas à une baisse de cette ampleur. Nous savions déjà l'an passé que nous allions vers un exercice déficitaire. Grâce à une gestion rigoureuse de nos dépenses, nous avons pu limiter le déficit 2018.

Malgré tout, ne cédon pas à la panique. La situation est préoccupante mais pas catastrophique. Notre trésorerie nous permet de faire face à ce type d'aléas pour l'instant. Je vous rassure, aucune décision précipitée ne vous sera réclamée. Nous devons cependant consolider nos fondations. Plusieurs pistes sont à l'étude et je souhaite que nos échanges d'aujourd'hui nous orientent vers des solutions pérennes.

Pour 2019, nous avons d'ores et déjà pris des mesures pour diminuer nos dépenses, notamment en réduisant la voilure sur le GREF. Les dernières informations que nous avons obtenues, notamment grâce à la visite de M. Masseglia jeudi dernier ici-même, sont rassurantes pour 2019 avec, à priori, le maintien des subventions de feu le CNDS. Par contre, la question se posera à nouveau dès 2020.

Une saison sportive réussie

A l'instar du bilan d'activités, le bilan sportif du Grand Est est plus que satisfaisant. Les clubs de la LGECO représentent le plus gros contingent en Nationale 1 (6 clubs). De nombreux jeunes du Grand Est garnissent les rangs de l'équipe de France, et je ne citerai que Romain Discher qui a obtenu 2 médailles lors des championnats d'Europe en Bulgarie. Ces résultats sont le fruit du travail réalisé au sein de vos structures et soyez-en féliciter ! Je vous remercie de votre attention.

Vote du rapport moral : Pour : 117 voix – abstention : 0 voix – contre : 0 voix

5. Rapport d'activités

5.1 Rapport administratif

Yves BOEHM, secrétaire général, présente le rapport d'activités de l'année 2018.

L'assemblée générale ordinaire a eu lieu le 17 février 2018 à TOMBLAINE.

Le comité directeur s'est réuni trois fois :

- le 2 février par skype
- le 16 février à DOMBASLE
- le 9 novembre 2018 à DOMBASLE.

Les comptes-rendus des assemblées générales, les statuts sont consultables sur le site de la ligue GRAND EST.

<http://www.grand-est.ffcorientation.fr/>

Les comptes rendus des comités directeurs sont diffusés par mail aux présidents des comités départementaux et aux présidents des clubs et sont également consultables sur le site de la LIGUE.

Bernard LEMERCIER a représenté Mathieu LEMERCIER aux Assemblées générales du CROS GE

En date du 7/04/2018 : AG constitutive du CROS GRAND EST

En date du 8/12/2018 : 1ère AG statutaire du CROS GRAND EST

Au niveau du secrétariat, Yves BOEHM est en charge de rédiger l'ensemble des comptes-rendus.

Bernard LEMERCIER est en charge de la gestion au quotidien du secrétariat et de la permanence au siège de la LIGUE à Tomblaine.

5.2 Pratiques sportives

Georges MAHLER commente les modifications intégrées dans le règlement des compétitions :

- Les circuits par catégorie pour les championnats de Ligue.
- L'écriture inclusive.
- Les mises à jour mineures par rapport au règlement fédéral.

Le règlement des compétitions est consultable sur le site de ligue.

Par rapport au bilan des courses régionales 2018 intégré dans le dossier remis aux représentants, Céline LEMERCIER fait remarquer qu'il manque la régionale du 25 février 2018 organisée par FAMECK. Le bilan sera rectifié. Yves BOEHM fait remarquer que la participation aux sprints est en baisse. Georges MAHLER précise qu'en 2019 il y a plus de courses en forêt.

Pour la coupe GRAND EST Cyril JOLY fait part des difficultés à récupérer les résultats des courses concernées. Rappel de la procédure : c'est à l'arbitre de remonter les résultats et au club organisateur la liste des bénévoles à la ligue. Il serait souhaitable de mettre en place un modèle sur le site de la ligue.

Pass'o : À la suite des difficultés pour obtenir les informations, Chantal MAILLARD rappelle à nouveau les règles de remontée des Pass'O. Cette remontée est à faire par l'organisateur après les courses et non pas en fin d'année.

5.3 Bilan cartographie

Bernard LEMERCIER présente le rapport de la commission cartographie.

Membres : Philippe POGU – Olivier SUTTER – Chantal MAILLARD – David MOLL – Bernard LEMERCIER

Son rôle :

- assurer la qualité du dessin des cartes et du respect de la chartre graphique fédérale. Le Contrôleur des Circuits s'assure de la qualité de la carte sur le terrain.
- Lister les projets et prévoir le budget des subventions
- Attribuer les subventions
- Être en relation avec les « référents cartographie » des départements.

En 2018 la commission CARTO a examiné 57 cartes – 33 cartes « initiation » et 24 cartes « compétition »

Nombre de projets cartographie 2018 déclarés au 1/12/2017 = 56

48 cartes réalisées en 2018 + 9 « extraits » O'France

10 cartes non validées par la commission carto.

4 cartes « ARDENNES » + 1 carte du CO Mulhouse déclarées mais non examinées par la commission LIGUE...ces 5 cartes n'étaient pas inscrites dans les projets, donc non budgétées, donc pas subventionnées.

Soucis rencontrés :

- Calcul des surfaces (lié au montant de la subvention) : lors de la déclaration sur la cartotheque du site fédéral, certains contours de cartes sont erronés, car faits de manière imprécise, d'où une surface fausse.

- Carte déclarée sur la cartotheque fédérale, mais pas réalisée.

- Carte validée par la commission mais pas numérotée par le « référent cartographie » du département donc pas déclarée.

- Une douzaine de cartes 2018 en attente de déclaration : formulaire de déclaration plus 3 exemplaires à envoyer à la LIGUE.

Voir : <http://www.ffcorientation.fr/licencie/cartographie/cartotheque/>

La liste des cartes réalisées en 2018 est consultable sur le site de la LGECO.

5.4 Bilan formation

Bernard LEMERCIER présente les formations faites en 2018.

Arbitre-Délégué Régional – Daniel Rollet : 2 stagiaires
Mathieu HARNIST et Jean Luc PERRIN

Animateur – Bernard Lemercier : 8 stagiaires
Aurélie HARNIST – Margot JACQUET – Lucie LATASTE – Noa LAUVERGNE – Chloé MAIRE – Ulrich PECHSTEIN – Léa PINEAU – Nicolas STEIN

Traceur Régional – Bernard Lemercier : 8 stagiaires dont 6 ont validés sur une CO régionale en 2018

Christophe BARTHELEMY – Arthur CHEVRIER – Karine D'HARREVILLE – Jordane MARSOT – Daniel SCHAMBERGER – Simon VAXELAIRE – Sylvie MARCHESIN* – Evelyne THIEBAUT*.

*restent à valider

Validation en 2018 (formation initiale en 2017) : Laura CARU – Cécilia HAYER – Frédéric TINAND.

Reste à valider (formation en 2015) : Thomas BACHEL

La liste des formateurs est consultable sur le site de la LGECO.

Claude VOGT demande quelle est la méthode de recensement des formations. Bernard LEMERCIER lui répond que les demandes de formation sont à faire remonter par les clubs vers la ligue. Un rappel sera fait aux clubs. Bernard LEMERCIER rajoute que des formations décentralisées peuvent être organisées au niveau des territoires.

Claude VOGT demande si une formation « moniteur » est prévue. Mathieu LEMERCIER répond qu'en fonction des demandes remontées par les clubs, la ligue demande à la FFCO la mise à disposition d'un cadre fédéral pour assurer cette formation.

Nathalie BOUCHE demande s'il ne faudrait pas prioriser les formations en raison de la réduction des subventions.

Claude VOGT fait remarquer que le fichier des diplômés de la FFCO comprend des non-licenciés. Mathieu LEMERCIER lui demande de faire remonter ces informations à la FFCO.

5.5 Bilan commission jeunes

5.51 Bilan GREF

Claudie GREVET présente le bilan GREF 2018 :

1. GREF PEDESTRE

- RDE** Besançon 20 et 21 janvier 2018 GROUPE PERFORMANCE et GROUPE PERFECTIONNEMENT 23 participants
- RDE Dombasle 3 et 4 février 2018 GROUPE PERFORMANCE et GROUPE PERFECTIONNEMENT 23 participants
- Stage FONTAINEBLEAU 25 février au 1^{er} mars 2018 GROUPE PERFORMANCE 8 participants
- BOURGOGNE 3 jours de Pâques 31 mars au 2 avril 2018 GROUPE PERFORMANCE 9 participants
- Stage VELARS 23 au 25 avril 2018 GROUPE PERFORMANCE et GROUPE PERFECTIONNEMENT 22 participants
- Sélection 12 et 13 mai 2018 GROUPE PERFORMANCE 6 participants
- O'FRANCE Vosges mosellanes 8 au 14 juillet 2018 GROUPE PERFORMANCE et GROUPE PERFECTIONNEMENT 12 participants et 5 jeunes à l'organisation
- Stage du THOLY 20 au 24 Août 2018 GROUPE PERFORMANCE et GROUPE PERFECTIONNEMENT 21 participants. 3 jeunes du GREF ont suivi la formation « animateur ».

** RDE = *réseau de développement des espoirs*

2. GREF VTT

- Besançon 7 et 8 avril 2018 6 participants
- Danemark 8 au 13 mai 2018 6 participants
- Tchéquie 16 au 20 juin 2018 4 participants

Nelly DEVILLE est d'accord pour le développement du CO à VTT, mais elle constate un déséquilibre financier entre le CO pédestre et CO VTT. Une expérience à l'étranger serait également intéressante pour le CO pédestre.

Georges MAHLER répond qu'en 2019 la participation des parents pour le CO à VTT a été augmentée et qu'une mise à plat va être faite pour 2020 permettant de rendre le GREF plus efficace.

5.52 Subvention école de CO

Claudie GREVET explique les critères d'attribution des subventions pour les écoles de CO. Les critères pris en compte sont le niveau de labellisation, le nombre d'enfants participants au challenge des écoles et la participation moyenne aux séances de l'école de CO.

5.6 Vote des rapports activités

Vote des rapports d'activités : Pour : 117 voix – abstention : 0 voix – contre : 0 voix

6. Rapport financier

6.1 Présentation du compte de résultats

Mathieu LEMERCIER excuse l'absence de Noëlle HERGEL, trésorière de la LGECO et présente le rapport de la trésorière.

« Bonjour à Tous,

Je n'étais effectivement pas présente à l'AG l'an passé, pas plus que je ne pourrai être présente pour raison familiale à celle de cette année.

Pour autant, le prévisionnel, comme vous pouvez le constater dans la pièce jointe prévoyait bien une reprise sur fonds – soit un déficit de 10 000 €.

Le résultat effectif est déficitaire de 4 147 €, cependant, nous avons bénéficié d'un versement tardif de subvention de la Région pour 2017 que nous n'avions pas prévu.

Nous sommes donc sur un déficit réel de 8 400 € soit légèrement inférieur au prévisionnel.

Nous sommes restés dans ces limites, essentiellement parce que les dépenses du GREF ont pu être contenue par rapport au prévisionnel – 20 000 € contre 38 000 € au prévisionnel.

Je ne pense pas se profiler à l'horizon un quelconque reversement de la fédération sur les licences !!!! J'ai eu ce rêve !!!!! Il nous restera une marge de manœuvre si le CNDS est maintenu, mais c'est loin d'être une certitude et je ne proposerai pas de l'anticiper.

Par conséquent, nous ne pourrons équilibrer une nouvelle fois le prévisionnel 2019 que par une reprise sur fonds.

A terme, si les clubs refusent de contribuer par quelque moyen que ce soit – contribution sur les licences ou autre, cette situation ne pourra pas perdurer. Il nous faudra donc faire un choix :

- *Mettre un terme aux aides au club – cartographie, écoles de CO et prise en charge des experts,*
- *Arrêter le GREF.*

Il appartiendra à l'assemblée générale de se poser les bonnes questions ».

Le compte de résultats 2018 est consultable sur le site de la LGECO.

6.2 Présentation du bilan

Mathieu LEMERCIER présente le bilan au 31/12/2018. Au 31/12/2018 le compte courant s'élève à 60 296,27 euros.

Nelly DEVILLE demande pourquoi il n'y a pas de compte dépôt au regard du niveau de trésorerie. Mathieu LEMERCIER répond que la mise en place d'un compte dépôt est envisageable.

Le bilan est consultable sur le site de la LGECO.

6.3 Rapport des vérificateurs aux comptes

Blandine LECLERE présente le rapport des vérificateurs aux comptes de la ligue GRAND EST de course d'orientation (exercice 2018).

« Nous, soussignés Blandine LECLERE et Claude VOGT avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2018 de la LGECO, à TOMBLAINE le 2 février 2019.

Toutes les pièces comptables nous ont été présentées et ont été vérifiées par sondage et n'ont fait l'objet d'aucune remarque.

Une réponse a été apportée à toutes les questions posées.

En conséquence, nous proposons à l'assemblée générale de donner quitus au trésorier et au comité directeur pour la gestion comptable 2018 de la LGECO.

Tomblaine le 2 février 2019 »

6.4 Vote du rapport financier

Avant de passer au vote, Mathieu LEMERCIER remercie Noëlle HERGEL et Chantal MAILLARD pour le travail accompli.

Vote du rapport financier : Pour : 117 voix – abstention : 0 voix – contre : 0 voix

7.Saison 2019

7.1 Pratiques sportives

Georges MAHLER précise que pour le calendrier 2019 il y a une seule course régionale par date. Les entraînements et les séances « école de CO » sont à mettre dans l'agenda fédéral dans l'onglet « entraînement ».

Georges MAHLER demande aux clubs de lui faire remonter les remarques en cours d'année.

Récemment deux clubs ont demandé pour des MD des dérogations pour passer l'échelle de 1/10000 à 1/7500. Ces dérogations ont été refusées par le comité directeur de la ligue. Georges MAHLER pense que le travail est à faire au niveau de la cartographie (moins de détails).

Yves BOEHM fait remarquer que lors des championnats du monde Master au DANEMARK l'échelle est de 1/7500 à partir des catégories plus âgées.

7.2 Commission « Arbitrage »

Sylvie MARCHESIN fait le point sur l'attribution des expertises aux courses 2019. Pratiquement toutes les courses sont complètes. Les clubs ont rempli leur quota. Sylvie MARCHESIN remercie les clubs pour leur réactivité.

Blandine LECLERCE demande, dans le cas où un club a fourni plus d'experts, si le surplus est affecté à l'année suivante. La réponse de la ligue est négative.

7.2 Cartographie

Bernard LEMERCIER présente le plan cartographique pour 2019. 70 projets y figurent. La carte est un équipement sportif qui valorise la FFCO auprès du ministère.

Le plan cartographique est consultable sur le site de la LGECO.

7.3 Formation

Bernard LEMERCIER précise que plusieurs formations sont programmées dont certaines se sont déjà déroulées. Une formation CO à VTT est programmée au mois de décembre (le formateur est Michel DUBOC parrainé par André HERMET).

7.4 GREF 2019

En 2019 le comité directeur a décidé de conserver uniquement un groupe PERFORMANCE. Après sélection 12 jeunes font partie du GREF pédestre et 5 jeunes du GREF VTT.

L'organisation est similaire au GREF 2018. Marie VUILLEMARD s'occupe des hébergements et de la logistique pour le GREF pédestre. Claudie GREVET s'occupe de la coordination administrative.

D'un point de vue technique Franck COLIN a pris du recul. Les responsables techniques changent à chaque regroupement.

Claudie GREVET présente le programme GREF 2019 :

1.GREF pédestre

- En l'absence de RDE dans la zone NORD-EST, un regroupement a été mis en place rapidement et efficacement le 25 et 26 janvier en Alsace. La commission jeunes remercie le club de COLMAR et de BUHL pour l'organisation technique et pour leur réactivité. Un autre regroupement serait souhaitable. A cet effet la commission jeunes recherche un club volontaire. Ce regroupement pourrait prendre la forme d'un RDE.
- Stage à FONTAINEBLEAU en février. Responsable du stage : Bastien MENGIN. Remerciements à tous les encadrants.
- Stage LARZAC en avril
- Stage LE THOLY du 26 au 29 Août

2.GREF CO à VTT

Responsable : François LORANG

- Regroupement en Alsace au mois de février
- Stage DANEMARK
- Stage Tchéquie

8. Budget prévisionnel 2019

Mathieu LEMERCIER présente le budget prévisionnel. Par rapport au document transmis aux CDCO et aux clubs, Mathieu LEMERCIER précise que :

- La contribution régionale est passé de 5000 euros à 0 euro, car il n'est pas possible de l'appliquer en 2019
- La subvention CNDS ou agence du sport passe de 0 euros à 5000 euros car elle devrait être reconduite en 2019. Un budget additionnel sera fait quand les décisions seront prises au niveau du ministère.

En ce qui concerne la subvention CNDS et son évolution en subvention « agence du sport » François GLIKSON présente le projet ministériel en cours. Cette intervention est synthétisée au chapitre 13 avec l'intervention de Monsieur HAAS-BECKER président du CROS GRAND EST.

François GLIKSON précise qu'il existe d'autres subventions d'états hors CNDS qui sont également fléchées (appel à projets). Il faut aller chercher les subventions.

Thierry JOLY relaie une question de Mathieu HARNIST président du COM qui suggère de supprimer la subvention cartographie. Mathieu LEMERCIER répond que cette suppression n'est pas la solution.

Le budget prévisionnel 2019 prévoit un déficit de 6940 euros qui sera pris sur la réserve de trésorerie.

Mauricette JOLY demande pourquoi les frais AG et comité directeur sont en forte augmentation par rapport au réel 2018 ?

Mathieu LEMERCIER répond qu'en 2018 il y a eu peu de réunions et que les réunions seront plus nombreuses en 2019.

François GLIKSON fait remarquer que pour permettre une meilleure lisibilité du budget il serait souhaitable de présenter en première partie le réel financier et en deuxième partie la valorisation du bénévolat.

Vote du budget prévisionnel : Pour : 117 voix – abstention : 0 voix – contre : 0 voix

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité. Mathieu LEMERCIER remercie l'assemblée de sa confiance.

Le budget prévisionnel 2019 est consultable sur le site de la ligue.

9. Contribution sur licence

Pour engager le débat, Mathieu LEMERCIER précise qu'en raison de la diminution des subventions il s'avère nécessaire de demander une contribution aux clubs et/ou aux licenciés pour équilibrer les budgets à venir. Par ailleurs L'objectif de la ligue est de conserver les subventions cartographie et écoles de CO.

Plusieurs pistes sont envisagées :

- Contribution régionale indexée sur la part fédérale de la licence. Le prix est proposé à 10%. L'impact financier sur le budget est de 4000 à 5000 euros.
- Contribution sur les courses
- Rajout d'une part ligue sur les Pass'O

À la suite de l'intervention de nombreuses personnes, le consensus s'est dégagé autour de la contribution régionale indexée sur la licence. Les arguments avancés sont les suivants « licence pas chère et plus particulièrement pour les jeunes, solution la plus facile à mettre en œuvre ».

Pour permettre d'augmenter les ressources financières, Yves BOEHM suggère que la ligue GE organise des compétitions nationales. Mathieu LEMERCIER répond que cette pratique est courante dans la région PACA mais a des avantages et des inconvénients. La réflexion est ouverte.

Mathieu LEMERCIER propose de voter pour le vote à main levée. Pour : 117 voix – abstention : 0 voix – contre : 0 voix

1er vote : contribution régionale indexée sur la licence.

Pour : 106 voix – abstention : 6 voix – contre : 5 voix

2ème vote : application de 10 % à partir de 2020.

Pour : 106 voix – abstention : 6 voix – contre : 5 voix

10. Election des vérificateurs aux comptes et des représentants à l'assemblée générale fédérale

10.1 Election de deux vérificateurs aux comptes

Blandine LECLERE et Evelyne THIEBAUT sont candidates

Vote des vérificateurs aux comptes

Pour : 117 voix – abstention : 0 voix – contre : 0 voix

Blandine LECLERE et Evelyne THIEBAUT sont élus vérificateurs aux comptes

10.2 Election de trois représentants à l'assemblée générale fédérale le samedi 23 mars 2019 à Paris :

Evelyne THIEBAUT, Jean-Luc PIERSON et Daniel ROLLET sont candidats en tant que titulaire.

Vote des représentants à l'assemblée générale

Pour : 117 voix – abstention : 0 voix – contre : 0 voix

Evelyne THIEBAUT, Jean-Luc PIERSON et Daniel ROLLET sont élus représentant titulaire.

11. Questions diverses

Questions du CDCO67 à la suite de son AG :

-choix de la date de l'AG de la ligue : pourrait-elle avoir lieu hors vacances scolaires ?

Mathieu LEMERCIER précise que la date est définie statutairement en fonction de l'AG de la FFCO.

-GREF : pourquoi en 2019 avoir supprimé les invités (exemple les sélectionnés en équipe de France) ? Ceux-ci participant aux regroupements à leur frais, ils ne sont donc pas une charge financière pour la ligue.

Cette décision, prise en son temps, peut être amendée s'il reste des places disponibles pour les stagiaires hors GREF (remplace le terme d'invités). L'examen des candidatures sera fait au cas par cas par le comité.

-calendrier : en 2018 a été mis en place qu'une seule régionale pouvait se dérouler par date, cette mesure a été reconduite en 2019. Il avait aussi été prévu qu'un bilan soit fait en fin d'année, qu'en est-il du bilan ?

Le bilan des courses 2018 a été remis aux représentants.

12. Election du président

Suite à la démission de Mathieu LEMERCIER, le comité directeur propose la candidature de Noëlle HERGEL. Etant absente elle fait part à l'AG du message ci-dessous :

*« Dombasle le 10 février 2019
Bonjour à toutes et à tous,*

Élection du Président de LIGUE :

Suite au souhait de Mathieu d'arrêter la Présidence de la LIGUE, je veux bien prendre le relais pour les deux années qui restent.

Cependant, je pense qu'il faut que tous soient conscients du fait que, si jusque-là je n'ai jamais pensé me lancer sur cette fonction, c'est bien parce que je ne pense pas être la plus légitime.

Je n'ai jamais été une vraie compétitrice et comme vous vous en êtes sûrement rendu compte, jusque-là je regardais le règlement sportif de loin sans prendre réellement position parce que ce n'était pas ce qui m'intéressait le plus. Non que le règlement sportif soit très compliqué pour moi – c'est surtout parce que je suis très loin des préoccupations des vrais compétiteurs.

Je suis attachée à certains formats de compétitions et notamment les relais parce que je suis convaincu que notre sport souffre de son individualisme mais pour le reste...

Si je dois me lancer dans cette fonction, il faudra que j'aie le soutien actif des tous. Je vais devoir m'appuyer sur les compétences de tous et je compte notamment sur Yves, Bernard et Chantal pour ce qui concerne le secrétariat et la trésorerie, et sur tous les autres membres du comité pour que les commissions continuent à être actives.

Je me suis toujours attaché à ce que la ligue conserve un rôle important de coordination et de lien entre les clubs et les départements.

La Ligue a un rôle à jouer dans le développement de la course d'orientation et doit rester engagée à encourager la réalisation de cartes de compétitions de qualité afin que notre sport puisse attirer d'autres compétiteurs.

Elle doit continuer à soutenir les jeunes et il serait vraiment regrettable que l'aventure du GREF s'arrête faute de moyen. C'est pour ces raisons que si aucune autre candidature ne se dégage, je veux bien proposer la mienne.

Noëlle »

Conformément aux statuts l'élection s'est déroulée à bulletins secrets. La commission des opérations électorales est composée de Bernadette DUMONT-GOSSET, Nathalie BOUCHE, Lucas CHAPELOT.

Résultats du vote : Pour : 112 voix – abstention : 4 voix – contre : 1 voix

Noëlle HERGEL est élue présidente de la ligue GRAND EST.

13. Parole aux autorités

Mathieu LEMERCIER remercie les participants de la qualité des débats et donne la parole à Jean-Marc HAAS-BECKER président du CROS GRAND EST.

« J'ai assisté à votre assemblée générale avec beaucoup de sagesse et j'ai été très attentif à vos débats concernant le financement de votre association. Les mêmes questions se posent au niveau des autres ligues sportives : la place des associations sportives par rapport aux structures marchandes, le financement des associations (sous forme d'auto-financement).

Je suis néanmoins rassuré et optimiste à la suite de la visite de M. MASSEGLIA, président du CNOSEF, jeudi dernier, qui nous a donné des informations claires et des assurances sur la poursuite du financement en 2019.

L'agence du sport qui remplace le CNDS devrait être opérationnelle début avril. Les discussions statutaires sont en cours.

Cette agence prendrait la forme d'un Groupement d'intérêt public – structure permettant d'associer le public et le privé – formée de quatre collèges : l'État, le mouvement sportif, les collectivités et le monde économique.

Le budget voté est de 160 M€ qui se répartissent comme suit :

-55 M€ pour l'emploi

-32 M€ destiné aux équipements sportifs

-60 M€ pour la part territoriale. Répartis de la manière suivante :

- 33 M€ par l'intermédiaire de 20 Fédérations qui seront retenues le 14 mars en fonction de leur projet sportif et en fonction de leur outil de répartition transparent et équitable.*
- 27M€ par les commissions territoriales – procédure identique au CNDS 2018. Les paramètres de délai et les modalités seront définies mi-mars.*

Pour conclure je dirais que nous sortons d'une période assez confortable (services publics) et nous entrons dans un fonctionnement d'utilité publique. Ce système se rapproche d'ailleurs de la normalité européenne. La transition du tout état vers un système de partenariat nécessitera de s'habituer à ce nouvel environnement.

Par rapport au développement des pratiques non encadrées, tout le monde aura sa place mais il faudra être inventif et oser.

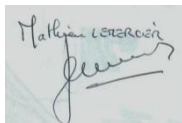
Grace au travail quotidien, le système existe par la base et les bénévoles. L'important est d'en assurer le renouvellement et de garantir son autonomie. C'est tout l'enjeu du débat.

Je vous remercie pour le sport que vous représentez et vous êtes un partenaire privilégiée ».

14. Clôture assemblée générale

Mathieu LEMERCIER remercie les membres présents, clôture l'assemblée générale ordinaire et invite tout le monde au verre de l'amitié.

Mathieu LEMERCIER
Président



Yves BOEHM
Secrétaire général

